



Constat d'huissier

Par Fredou

Bonjour,

Est ce que des fautes de frappe sur un constat d'huissier peut remettre en cause sa validité exemple parcelle section A il est indiqué parcelle section 1, 8 à 10 ans il est indiqué 8 à 1a ans.

Merci.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Non si la compréhension reste possible.